Les employés de Barnum

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1902)**

Heft 35

PDF erstellt am: **28.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-199535

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Assebin Guelion, quand vèyâi arrevâ 'na carra, l'âi desâi dâi iadzo : « Clliou ton mor, âobin gâ lo ratalâi ! » Mà, prâo soveint, cein ne servessâi dè rein, cé démon dè fenna l'âi repipâvè tot parai et lo remâofâvè onco bin mé.

N'y avâi pas dè senanna que n'y aussè 'na représeintachon tsi Guelion, et, quand lè dzeins ouïessant bramà et dégringollâ dâi z'écoullès, sè peinsâvont bin que ne s'eimbrassivant pas à pincettes, assebin s'amœllâvant tré ti dévéron l'hotô po attiutâ la senegougna et po vaire lo boucan.

On iadzo que lo ratalâi n'avâi pas fé effet, à cein que paret, noutron Guelion avâi fottu 'na tolla ramenâïe à cllia pourra Fanchette que stasse eut bo et bin on bré tot dépondu et à maiti rontu. Ma fâi ! adieu lè niézes, la fenna dut sè mettrè à la paille et sont zu queri lo mâidzo po tot cein rabistoquâ.

Cauquiès teimps ein après, que la Fanchette étâi garia, lo mâidzo l'âi z'einvouya la nota pè la pousta et lâo démandâvè cinquanta francs.

Guelion, qu'avâi adé prâo ardzeint, tracè à la vela po cein payi.

— Vigno vo ragllià voutra nota, po lo bré que y'è trossi à ma fenna et que vo z'âi remet ! se fâ âo mâidzo ; vouaiquie on beliet de ceint francs et vo remache millè iadzo ! Grand maci ! A revaire !

L'avâi reprâi son dordon et l'eimpougnivè dza lo pécliet dè la porta po sè couilli, quand lo mâidzo l'âi fâ :

— Eh là ! atteindè-vo vai ! Vo redaivo cinquanta francs su voutron beliet et lè vo vu reindro, coumeint dè justo !

— Na ! na ! na ! n'y a rein à reindro ! Gardâmè pi lo resto ! l'âi repond adon Guelion. Sarâ atant dè fé po on autro iadzo ; vo sédès, monsu lo mâidzo, po... quand l'âi trossérè l'autro ! * *

En route pour le pays de l'hyménée !

Il y a, dans le New-Hamsphire (Etats-Unis), une localité où l'on ne voit jamais de vieilles filles. Quand une femme atteint l'âge de vingt-neuf ans, sans être mariée, les jeunes gens se réunissent et tirent au sort. Ceux qui échappent paient une prime à celui qui épouse.

Voilà, pour nos jeunes... et vieilles filles, un nouveau prétexte à l'émigration. Il n'en était pas assez comme cela !

Bravo l'hôtesse ! !

Les plus anciennes histoires ne sont pas les moins curieuses. En voici une, que conte le *Nouvelliste vaudois* du 16 février 1802.

Le fait suivant est arrivé vers le milieu de janvier à Steinbeck, village du Holstein, à quatre lieues de Hambourg.

Un homme à cheval se présente vers le soir à une auberge de ce village, dont le propriétaire a la réputation d'être fort riche. Cet étranger demande à souper et à coucher. La maîtresse de l'hôtellerie, qui se trouvait par hasard seule dans sa maison avec un enfant de cinq ou six ans, lui dit de mettre son cheval à l'écurie, et que, s'il veut partager son souper, qui consiste en un plat de choux, il en est fort le maître ; il accepte, et, après avoir attaché son cheval à l'écurie, il vient se mettre à table. L'hôtesse lui sert une assiette de choux, puis elle en prend une portion sur la sienne. L'étranger demande du poivre, la femme se lève pour en aller chercher dans une chambre voisine ; il profite de ce moment et, tirant un papier de sa poche, il saupoudre les choux de l'hôtesse.

L'enfant, qui avait vu l'action de cet homme, court après sa mère et lui dit : « Tu n'as pas besoin de donner du poivre à cet étranger, il en a et en a même mis sur tes choux ».

Ce propos frappa la mère, qui, sortant par une petite porte, se rend à l'écurie et lâche le cheval de l'étranger, puis elle rentre et lui dit : « Vous aviez mal attaché votre cheval, il vient de se lâcher et je ne puis le saisir. Courez et rattachez-le vous-même ». L'étranger sort ; pendant ce temps la femme troque d'assiette, lui donne celle qu'il avait saupoudrée, puis elle se met à manger fort tranquillement.

L'homme rentre et soupe, mais à peine a-t-il mangé de ces choux, qu'il tombe à la renverse.

L'hôtesse appelle la garde, qui, ayant fouillé cet étranger, le trouve nanti de plusieurs paquets d'arsenic et d'un sifflet. Le chef de cette garde ouvre la fenêtre et lâche un grand coup de sifflet ; au même instant trois grands coquins se présentent et l'on parvient à en arrêter deux qu'on a conduits, ainsi que le mort, à Pinneberg.

La cour du roi Pétaud.

C'est une expression fort connue, fréquemment employée, mais dont nombre de personnes ignorent l'origine. « La cour du roi Pétaud » sert à exprimer le désordre qui règne dans une administration ; un bureau est-il tenu avec négligence au point qu'on n'y peut rien retrouver à sa place, on dit : « C'est la cour du roi Pétaud. »

Voici donc d'où vient cette expression populaire.

On sait qu'au moyen-âge les différentes communautés d'artisans se groupaient en corporations ; ces corporations étaient parfois très puissantes et habitaient un quartier spécial. C'est ainsi que nous sont restés certains noms de rues, tels que : rue des Merciers, ou la Mercerie, rue des Tanneurs, rue des Bouchers, rue des Charpentiers, etc., etc., et toutes les communautés, toutes les corporations, tous les groupements d'individus avaient un roi élu, comme de nos jours encore les marchands des Halles, à Paris.

Les mendiants eux-mêmes — à cette époque ils étaient aussi nombreux que puissants — avaient leur roi. Il s'appelait « le roi Pétaud » — mot qui devrait s'écrire Péto, du verbe latin *peto,* je demande.

Mais dans ce monde des mendiants, les disputes, les querelles, les batailles étaient continuelles ; et le roi Pétaud voyait toujours son autorité baisser pavillon devant l'insurrection de ses... mauvais sujets.

D'où cette expression : « C'est la cour du roi Pétaud », pour désigner un milieu désordonné, bruyant et troublé.

Et les « pétaudières » existeront toujours, car le roi Pétaud est immortel.

CH.-GAB. M...

La leçon mal comprise.

Un régent du pied du Jura soupçonnait depuis quelque temps quatre de ses élèves de se vouer au culte de la dame de pique. De fait, ils se cachaient dans un bûcher et là, sur le plot à couper le bois, ils s'en donnaient à cœur joie.

Pour en avoir le cœur net, l'instituteur les suit, les voit jouer, et sans dire mot se retire.

Le lendemain, avant la classe, il prend un jeu de cartes, en fait quatre parts qu'il met à la place des joueurs.

Quand le premier arrive, le maître lui demande s'il connaît la valeur des cartes qu'il a devant lui, quel est l'atout, etc. Ne se doutant de rien, l'écolier répond en bonhomme qui n'en est pas à sa première partie de binocle ou de reversi.

Alors, secouant l'oreille de l'élève, le régent lui demande :

— Sais-tu pourquoi je te tire l'oreille ?

— Oui, m'sieu ! parce que j'ai oublié d'annoncer un binocle.

Tête du régent !

Les employés de Barnum.

Une des choses qui ont le plus vivement intéressé le public qui a assisté, à Lausanne, au montage du cirque Barnum et Bailey, c'est la célérité et l'aisance avec lesquelles s'est effectuée cette opération. En deux ou trois heures, toutes les installations furent prêtes. Les spectateurs de ce tour de force n'en revenaient pas.

Parmi eux, deux désœuvrés échangeaient leurs impressions :

— Y a pas à dire, pour du turbin (travail), c'est du turbin !

— Je dis pas, répondit l'autre ; mais y turbinnent si tellement que c'est rudement esquintant à les regarder.

Boutades.

Oh ! ces fillettes !

Une petite fille a reçu le jour de sa fête une poupée. En l'examinant avec cette attention soutenue des enfants, elle s'aperçoit que le prix en est marqué « quelque part ».

Arrive quelques petites amies. Alors, n'y voyant pas de mal, la candide enfant, relevant sa robe, leur demande :

— Voulez-vous regarder combien j'ai coûté, moi !

Un petit garçon aimait passionnément un canari qui mourut subitement Pour consoler l'enfant, qui se désolait, on résolut de faire empailler l'oiseau. Sur ces entrefaites, la bonne du petit tombe malade, et celui-ci, la voyant souffrir, lui dit : « Sophie, ne pleure pas, si tu viens à mourir, on te fera empailler. »

On nous communique l'adresse suivante d'une lettre envoyée au détenteur du *Logis du Monde*, à Bex :

« Monsieur l'Aubergiste de la Boule du Monde à *Bai*, canton de Veaud (Suisse) pour remettre à M. F... marchand de porcs sur la foire de Bai sans fautes. »

Une jeune fille a mal aux dents.

— Nous irons la faire arracher, mon enfant, lui dit sa maman.

— Oh, non, non ; ça me fera trop mal.

— Ça ne fait pas mal du tout, dit la maman, je t'accompagnerai.

— Eh bien, oui, dit la petite, et puis tu t'en feras arracher une avant moi, pour que je voie bien que ça ne fait pas de mal.

Passe-temps. — La réponse au problème posé dans notre numéro du 16 courant est le chiffre *6*. C'est en effet le premier chiffre du nombre 664 qui occupe le 1882e rang. — Nous n'avons reçu que deux réponses justes, celles de MM. Chauten, boul. Helvétique, Genève, et Page, à Rueyres, Fribourg, à qui la prime est échue.

. . .

Charade.

Je suis, par mon premier, dans la géométrie ;
Sur mon second remuent les êtres, les objets.
Si l'on me dit entier, je deviens la patrie
De plusieurs milliers de sujets.

Les réponses sont reçues jusqu'au *jeudi*, à midi. Seuls, les abonnés ont droit au tirage au sort pour la prime.

Recueil des lois du canton de Vaud. — *A vendre d'occasion*, en bloc ou séparément, un certain nombre de volumes du *Recueil des lois* du *Directoire helvétique* et du *Canton de Vaud*. — S'adresser au Bureau du *Conteur vaudois*.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.